



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 décembre 1996**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 Novembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 16 Décembre 1996

**Chamois Niortais Football  
Club et Centre de Formation de Football Conventions - Avenants**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,  
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE,  
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,  
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Christiane ROUSSELLE,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel  
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,  
M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline  
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine  
REYSSAT, Mme Marie•Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 1996**

DELIBERATION D96435

**Sports**

**Chamois Niortais Football-Club et Centre de Formation de Football -  
Conventions - Avenants**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Depuis 1991 le soutien de la Ville de NIORT aux CHAMOIS NIORTAIS fait l'objet d'un dispositif conventionnel à plusieurs volets liant la Ville à l'Association CHAMOIS NIORTAIS FOOTBALL-CLUB d'une part, et à l'Association CENTRE DE FORMATION DE FOOTBALL DE NIORT d'autre part, dont les modalités précises sont redéfinies pour chaque saison sportive.

Nous ne disposons pas en Juin dernier de la totalité des éléments nécessaires à la mise au point des différentes conventions ; c'est pourquoi le Conseil Municipal a été amené à se prononcer strictement sur le versement d'un acompte sur la subvention de la saison 96/97 afin d'éviter toute rupture de trésorerie pénalisante pour le budget du Centre de Formation.

Sous cette réserve et comme prévu, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le dispositif conventionnel qui organise le soutien de la Ville aux CHAMOIS NIORTAIS pour la saison 96/97, soit :

1/ la convention entre la Ville de NIORT et l'Association CENTRE DE FORMATION DE FOOTBALL DE NIORT relative au soutien financier de la Ville ;

2/ l'avenant n° 4 à la convention entre la Ville de NIORT et l'Association CENTRE DE FORMATION DE FOOTBALL, du 3 Décembre 1991, relative à la mise à disposition de l'immeuble du Centre de Formation ;

3/ l'avenant n° 4 à la convention entre la Ville de NIORT et l'Association CHAMOIS NIORTAIS FOOTBALL-CLUB, du 3 Décembre 1991, relative à la mise à disposition d'équipements municipaux ;

4/ l'avenant n° 4 à la convention entre la Ville de NIORT et l'Association CHAMOIS NIORTAIS FOOTBALL-CLUB, du 29 Septembre 1986, relative à l'exploitation de la publicité dans l'enceinte du Stade René Gaillard.

- autoriser M. le Maire à signer ces contrats.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)